PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE LA MATAPÉDIA MUNICIPALITÉ D'ALBERTVILLE

AVIS PUBLIC ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-04

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée que lors de sa séance ordinaire du 4 août dernier, le conseil municipal a adopté le règlement n° 2025-04 modifiant trois règlements d'urbanisme de manière à :

- 1° remplacer l'obligation de faire valider par l'inspecteur en bâtiment et en environnement les travaux de construction d'une installation septique avant son enterrement par l'obligation pour le responsable des travaux de transmettre des photos des travaux ainsi que de signer une attestation de conformité;
- 2° ne plus assujettir la plantation d'arbres à la délivrance d'un certificat d'aménagement paysager;
- 3° ne plus exiger la validation par l'inspecteur en bâtiment et en environnement de l'emplacement d'un bâtiment avant que sa fondation ne soit coulée;
- 4° modifier les situations dans lesquelles l'inspecteur en bâtiment et en environnement doit exiger le dépôt d'un certificat d'implantation dans le cadre d'une demande d'un permis de construction ainsi que sur les informations à fournir;
- 5° autoriser sous certaines conditions l'implantation de thermopompes en cour avant.

La MRC de La Matapédia a émis un certificat de conformité à l'égard de ce règlement le 14 août 2025 date à laquelle le règlement numéro 2025-04 est entrée en vigueur.

Ce règlement est disponible pour consultation au bureau municipal situé au 1058 rue Principale à Albertville aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À ALBERTVILLE, CE 14 AOÛT 2025

Mélissa Hébert, directrice générale

et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Mélissa Hébert, Directrice générale/greffière-trésorière de la municipalité d'Albertville, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, soit à l'entrée du bureau de poste ainsi que celle du bureau municipal, le 14 août 2025, entre 8h00 et 16h00 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 14 août 2025.

Mélissa Hébert, directrice générale

et greffière-trésorière